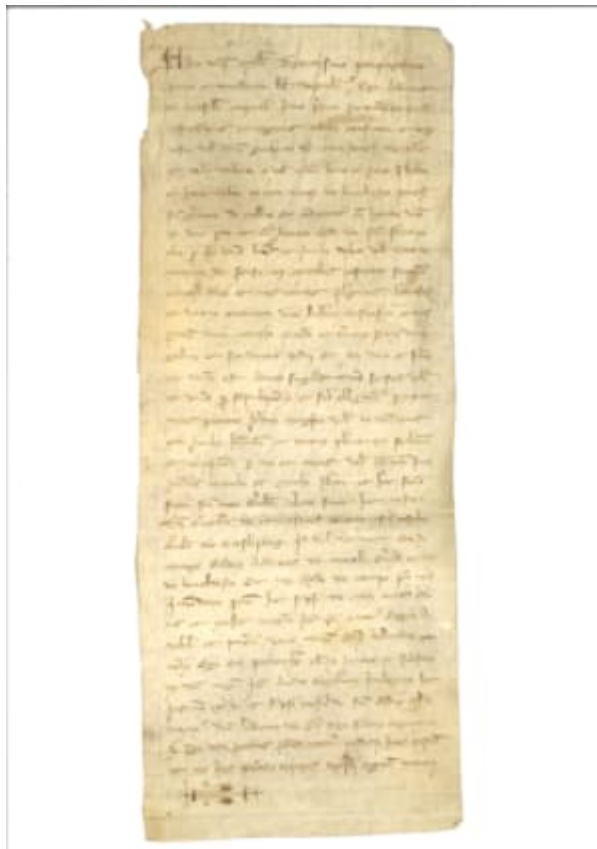




UNE PIECE MANUSCRITE DATEE 1251

Reconnaissance d'André de Masel à Gilbert de Romeysanes sur ses droits dans tous le mas de Bonaldeibe près de Saint-Germain-de-Calberte moyennant une cense de vin, graines et poules.

Acte de notaire rédigé par Jacques Jeannis notaire du Roi et Sénéchal de Beaucaire et Nîmes.

Pièce sur peau de vélin datée 1251.

15,2 x 39,4 cm

(une déchirure en haut à gauche, une déchirure dans le coin haut droit, pliures)